

BPJEPS ASEC



Agathe ROGER

©

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et des Sports
Animation Socio-Educative ou Culturelle**

**Certificat Complémentaire Direction d'un
Accueil Collectif de Mineur**

Du 5 octobre 2026 au 10 décembre 2027

Lieu de formation : Pont-à-Mousson

Sous réserve d'habilitation

Coût de la formation

- **Apprenti.es (- 30 ans)** : le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir un statut de salarié.e apprenti.e.
- **Autres statuts** : 7500€ (+ 1500€ avec option CCDACM) avec possibilité d'aide au financement par l'OPCO de rattachement de votre employeur.

Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs blocs de compétences, sans obligation de suivre l'ensemble de la formation.

Pour tous renseignements concernant les modalités d'inscription, merci de contacter

Jean PAYEUR - Formateur

03.83.28.70.28 /06.12.55.23.94

jean.payeur@ligue54.org

Organisme de formation habilité Qualiopi

Ligue de l'enseignement Grand Est

Association Loi 1901

Organisme de formation habilité Qualiopi

N° déclaration d'activité : 41 57 03488 57

1 rue du Pré Chaudron 57070 METZ

03.29.69.60.52

<https://ofligueenseignementgrandest.catalogueformpro.com>

Public - BPJEPS ASEC

- Jeunes et adultes souhaitant devenir animateurs professionnels dans le secteur socio-éducatif ou culturel
- Salariés, bénévoles, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle

Public - CCDACM

- Personnes titulaires ou en cours d'obtention d'un BPJEPS (ou autre DEJEPS/DESJEPS) désirant exercer les fonctions de direction d'ACM
- Candidats souhaitant enrichir leur qualification pour encadrer et diriger des structures d'accueil de mineurs.

Pré-requis préalables à l'entrée en formation :

- Avoir 18 ans dans l'année d'entrée en formation
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme (PSC, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle et non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

*Pour toute demande liée à des besoins
ou à un accompagnement spécifique,
merci de contacter Cécile DIDIER
06.28.74.97.47
cecile.didier@ligue54.org*

Contenu de la formation et progression pédagogique

BPJEPS ASEC

Blocs de compétences (RNCP 39926)

546 heures

La formation est organisée en 4 blocs de compétences, chacun comprenant des modules d'enseignements théoriques, des mises en situation pratique, des évaluations et productions professionnelles.

Bloc de compétences 1 : Conception et mise en oeuvre de projets d'animation

Objectif : Être capable de concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation socio-éducatif ou culturel en cohérence avec les besoins des publics, du territoire et du projet de la structure.

Contenus : Analyse des publics et du contexte, méthodologie de projet, définition d'objectifs pédagogiques, planification des actions, partenariats, suivi et évaluation des projets.

Bloc de compétences 2 : Valorisation des activités et des projets

Objectif : Être capable de valoriser les projets et activités d'animation auprès des publics, des partenaires et des institutions, en utilisant des outils de communication adaptés.

Contenus : Techniques de communication écrite et orale, outils numériques et supports de valorisation, relations partenariales, restitution et bilan des actions menées.

Bloc de compétences 3 : Conduite de séances et d'actions d'animation

Objectif : Être capable de concevoir, animer et évaluer des séances et actions d'animation éducatives, culturelles ou sociales, en garantissant la sécurité des publics.

Contenus : Techniques d'animation, pédagogie de l'activité, gestion de groupe, adaptation aux publics, prévention des risques et évaluation des séances.

Bloc de compétences 4 : Organisation du vivre ensemble et accompagnement des publics

Objectif : Être capable de favoriser le vivre-ensemble, l'inclusion et la participation des publics au sein des actions d'animation.

Contenus : Dynamique de groupe, gestion des conflits, inclusion et accessibilité, posture professionnelle de l'animateur, accompagnement éducatif et social des publics.

Modalités d'évaluation et validation :

Certification par blocs validés via productions écrites, mises en situation, évaluations en centre e structure.



Option CCDACM

(Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs) - RS 5737

105 heures

Ce module s'ajoute à la formation BPJEPS et se déroule généralement en parallèle du cursus, selon le calendrier pédagogique.

Modules de contenu – CCDACM

Objectif : Être capable d'exercer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs en assurant la mise en oeuvre du projet pédagogique, la coordination de l'équipe, la gestion de la structure et la sécurité physique et morale des publics accueillis, dans le respect du cadre réglementaire.

Contenus : Cadre réglementaire des ACM, élaboration et pilotage du projet pédagogique, organisation et gestion administrative et financière, management et accompagnement de l'équipe d'animation, accueil des publics, prévention des risques, évaluation et bilan de fonctionnement de l'ACM.

Modalités d'évaluation et de validation :

- Exercice de fonctions de direction dans un ACM pour au moins 18 jours
- Production d'un document écrit + entretien devant jury

Les indicateurs de performance ne sont pas encore disponibles pour ces formations (nouvelles formations)